



Le CSE (en bref)

N°58

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Réunion du 21 septembre 2023

Réponse de la direction aux avis du CSE sur la politique sociale de l'entreprise 2022 (voir <ICI>)

Comme à son habitude la direction a tenu à lire une déclaration sur les 3 avis séparés rendus le 15 juin dernier (voir le CSE en Bref n°56), déclaration qui a essentiellement pour but de montrer que les critiques des élu-es sont infondées. Par exemple, sur les nombreuses injustices dans l'attribution de la part variable, la direction répond que « *les parts variables faibles sont revues pour éviter les incohérences* », ce qui est vite dit selon nous. On aimerait pouvoir vérifier ce point mais les « reportings » de la direction sont loin de nous le permettre. Le DRH nous a conseillé de demander un point sur ce sujet à l'ODJ d'un prochain CSE. Comme d'habitude la direction a omis dans sa réponse de répondre aux demandes figurant éventuellement dans les avis du CSE. Une élue SUD ayant rappelé que notre avis SUD-CGT en contenait sept (voir l'avis <ICI>). Le DRH a commencé par répondre (négativement) aux trois premières avant de clore brusquement le point en coupant la parole à ladite élue. Les 4 autres réponses (toutes négatives...) seront finalement données en questions diverses en fin de réunion mais, décidément, il faut insister pour que les droits des IRP soient respectés...

Information sur un ajustement d'organisation au sein de la direction Production Métier et de la Direction des Infrastructures

Une fois de plus le secrétaire du CSE s'est laissé convaincre lors de la négociation de l'ordre du jour avec le DRH que cet « ajustement » ne justifiait pas d'information-consultation car il n'entraînait pas de changement pour les salarié-es, la direction ajoutant qu'« en pratique les équipes vont continuer le travail en commun ». Dans ce cas, qu'est-ce qui mo-

tive ce changement de direction ? (voir le document d'information ? <ICI>). De plus, une élue Unsa fait remarquer que le fait de passer les bases IAS de Paiements aux Infras n'était pas neutre pour l'activité des collègues et les compétences.

Ce qui nous conforte dans l'opinion qu'on ne devrait pas créer en amont de l'information du CSE si un « ajustement d'organisation » mérite ou non une consultation, mais que ce devrait être au CSE d'en décider après une première présentation. Le DRH déplore qu'on ait « à chaque fois le même débat », mais à qui la faute ?

Information sur le process « My Data Security »

Ce point a été demandé par des élu-es qui s'inquiètent de la confidentialité des données personnelles concernées par les demandes automatiques de vérification en provenance de l'outil MyDataSecurity (voir document <ICI>). La direction a précisé que l'outil invite les salarié-es à vérifier que les partages de fichiers anciens étaient toujours pertinents et qu'en aucun cas il n'accédait aux données personnelles mais seulement à des listes de fichiers.

Retour de la Commission économique du 07/09

La rapporteuse de la Commission économique a fait au CSE un retour de cette réunion qui se tenait dans la perspective de l'information-consultation à venir sur la situation économique 2022 de BPCE-IT (voir le CR <ICI>). Comme toujours la

Commission est en attente de chiffres et en particulier les comptes d'Albiant-IT et les flux financiers entre Albiant-IT et Natixis Porto qui facture des prestations à Albiant. Contrairement à l'an dernier la direction a répondu qu'elle fournirait ces chiffres (tout en précisant que les comptes d'Albiant-IT sont disponibles sur le site Infogreffe). À suivre, donc.

Evolutions des pôles d'astreinte et de permanences

La direction a envoyé au CSE un document, consultable <ICI>, qui informe de la suppression et de la création d'un certain nombre de pôles d'astreinte et de permanence. Ce document soulevant un grand nombre de questions sur les raisons de ces changements, les dates de mise en œuvre, l'information des salarié-es etc. questions qui ont semblé embarrasser la direction, il a été convenu que ce point serait reporté en octobre ou novembre. **Si vous êtes concerné-es et que vous vous posez aussi des questions sur ce point, contactez-nous.**

Point sur la campagne des alternants:

Le document résumant cette campagne d'embauche des alternant-es se trouve <ICI>. Cette année nous aurons 92 alternant-es dans l'entreprise. L'effectif est en croissance puisque nous avons débuté il y a 7 ans avec 22 alternant-es ! La période d'alternance en CDD s'étend de 1 à 3 ans et en 2022 nous avons eu 34% de conversion de ces contrats en CDI.

Inscrivez-vous sur le site du CSE, si vous souhaitez bénéficier des **CK-DO pour Noël 2023** (pour les enfants et les adultes)

Le CSE

(en bref)



Tableau de bord trimestriel du CSE du T2 2023

Toujours 20% de femmes et 80% d'hommes, les tableaux RH sont consultables <ICI>. À noter que nous avons une personne prestataire travaillant au support de proximité à Reims et une seconde à Marseille qui ne sont pas des sites de BPCE-IT !

... Le Roi est parti... Vive la Reine !

Intervention de Stéphanie CERVETTI

Notre nouvelle Directrice Générale (DG) depuis le 1^{er} août 2023 s'est prêtée à l'exercice d'échanger avec le CSE. La déclaration rédigée par les membres du CSE consultable <ICI> lue et votée à l'unanimité, se voulait dresser un bilan de la situation chez BPCE-IT. La DG expose brièvement son parcours et a déclaré à plusieurs reprises qu'elle est heureuse d'être à ce poste.

Que faut-il en retenir et quelles sont ses idées majeures :

- ◆ La délocalisation d'activité à Porto était justifiée et est toujours d'actualité car « pour faire des économies et former les salarié-es » le Groupe BPCE a décidé cette seule issue qui est non négociable : La DG s'appuie sur les nouveaux piliers annoncés lors de la Convention Managers à la presque île de Gien en juin dernier et ajoute que « la raison d'être de BPCE-IT s'articule finalement autour de cet axe ».
- ◆ Pour une organisation plus efficace, Le site de Porto apporte sans doute sa pierre à l'édifice, le turn-over des salarié-es est une bonne chose et dire qu'il est élevé est une exagération car cela concernerait essentiellement la prestation au Portugal.
- ◆ Elle a clairement confirmé que le site de Charenton (Nouveau-Bercy) fermerait en 2024 au profit de déménagements sur les bâtiments d'Odyssey et de Liberté 2 (Charenton), elle a évoqué aussi la fermeture du site de Toulon début 2025 qui suivrait la Caisse d'Épargne qui les héberge actuellement.
- ◆ Que pour elle, les changements d'organisation sont nécessaires et justifiés et portent leurs fruits et que le mécontentement des salarié-es n'y changerait rien.
- ◆ Selon elle, à brève échéance il n'est pas prévu de gros changement d'un point de vue social et organisationnel.

En résumé, cet entretien franc met surtout en avant que Mme CERVETTI embrasse totalement l'héritage de M. BERNAY sans remettre en cause les excès de ce dernier dans l'externalisation d'une partie de notre activité à Porto ainsi que dans la transformation à marche forcée de l'entreprise. Il n'a pas non plus été question du service de qualité que nous devons rendre à nos clients ou de la mise en avant des valeurs Mutualistes normalement en vigueur dans le Groupe BPCE. Nous avons juste eu l'impression qu'il ne faut pas faire de bilan du passé chez BPCE-IT et qu'aucune prise de recul sur ces dernières années ne peuvent être discutée et aucune autocritique n'est de rigueur.

Les élu-es SUD mettent l'accent sur l'axe d'embaucher les prestataires déjà présent-es sur les sites Français, qu'ils et qu'elles aient plus de 35 ou 50 ans. La direction assure que le maximum a été fait aussi bien pour les plus âgés du moment où leur expertise est affirmée et réelle.

Une élue SUD demande à la DG si tous les mandats de Franck BERNAY lui ont été transférés, aussi a-t-elle été nommée nouvelle directrice d'Albiant-IT? Sa réponse est affirmative et elle est d'accord pour fournir les comptes financiers d'Albiant-IT que les élu-es ont tant de mal à obtenir par le passé (sauf à passer par une mise en demeure d'expert pour les obtenir).

Pour finir sur une note positive notons que Mme CERVETTI semble plus accessible et qu'elle accepte le dialogue, davantage en tout cas que son prédécesseur, maintenant reste à savoir si elle nous écouterait ?

Retour sur l'enquête DIAPASON

Les résultats seront présentés officiellement aux salarié-es lors du TLE du CDG le 29 septembre.

Points saillants : les enquêtes de DIAPASON successives pointent à chaque fois le mécontentement des salarié-es sur le rythme trop rapide des changements et leurs impacts jugés de manière négative.

À chaque rapport des résultats la direction trouve une bonne raison conjoncturelle pour expliquer les mauvais retours, cependant cette systématisation devrait inquiéter notre direction (voir le document

<ICI>).



**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :

Valérie ESPAIGNET, Nathalie LEFEVRE, Corinne SAVIN, Benoît POMATTO, Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Romain SIMONET et Daniel THIRARD.